

61  
RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS  
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

**DECLARATION DU TCHAD  
A L'OCCASION DE  
L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
DE LA MAURITANIE**

**Genève, le 03 Novembre 2015**

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord de souhaiter la bienvenue à la délégation mauritanienne conduite par S.E. M. Brahim Ould Daddah et la féliciter pour l'engagement sincère de ce pays, frère et ami dans le processus du deuxième cycle de l'examen périodique universel.

Le travail de la Mission Permanente de la Mauritanie est facilité grâce au dynamisme de S.E. Mme Salka Mint Bilal Yamar, Ambassadeur de la Mauritanie à Genève.

Après avoir écouté attentivement le résumé introductif de leur rapport national, ma délégation tient à saluer les efforts remarquables des autorités mauritaniennes dans la mise en œuvre des recommandations issues de leur premier examen de 2010.

Elles ont ainsi créé des nouvelles institutions, pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme.

La Mauritanie est partie aux principaux instruments juridiques internationaux en matière des droits de l'homme et coopère avec les organes de traités auxquels elle présente des rapports.

La Mauritanie accueille favorablement les demandes de visites des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

Le Tchad encourage la Mauritanie à poursuivre, dans le même élan la promotion et la protection des droits de l'homme au profit de l'ensemble de sa population et sollicite de la Communauté internationale un appui conséquent pour l'aider à faire face à ces défis.

Je vous remercie, Monsieur le Président.